



PROTOCOLE DGAC : faux départ

Que s'est-il passé au CT DGAC du 7 mai 2015 ?

Une première annonce positive

Dans son courrier au Ministre, le 23 avril, l'UNSA demandait d'anticiper le lancement de la négociation d'un protocole d'accord qui s'attacherait à prendre en compte l'ensemble des spécificités de chaque corps, de chaque direction et de chaque métier.

En propos liminaire au CT DGAC du 7 mai, le Directeur Général de la DGAC a annoncé qu'il était autorisé par le Ministre à annoncer le lancement d'une nouvelle négociation protocolaire, qui répond à cette attente.

Donnant première satisfaction à l'UNSA, il a précisé que :

- Il s'agit bien d'un protocole englobant **tous les services** et **tous les personnels** de **l'ensemble de la DGAC** ;
- La date de signature de ce protocole, d'une **durée de 3 ans**, est prévue **fin d'année 2015**

Mais une méthode sans concertation qui ne passe pas

Le Directeur Général, tout en affirmant être attaché à l'unité de la DGAC, propose une négociation par service à compétence nationale (SCN), avec des **validations intermédiaires à tout niveau qu'il estimera pertinent**.

Pourtant, dans son mandat donné au Directeur Général, le Ministre demandait d'ouvrir une négociation sur le cadre et la méthode de négociation du prochain protocole.

Pour l'UNSA, cette négociation n'a pas eu lieu, et le DGAC tente d'imposer ses modalités de négociation.

L'UNSA, qui ne refuse pas *a priori* des discussions préparatoires par SCN comme par exemple au sein de la DSNA ou de la DSAC, ne peut toutefois concevoir que les mesures prévues pour les personnels qui travaillent dans ces services soient **verrouillées AVANT la négociation du protocole DGAC**, comme des « briques » validées et intangibles qu'on assemblerait.

En outre, dans la méthode de négociation que l'administration tente d'imposer, l'UNSA refuse que le rapport « Vernhes » issu de la « Table ronde ICNA\Mission RP2 » et **ses propositions en matière d'organisation du travail des contrôleurs** serve de base à la future négociation.

Enfin, la méthode proposée pose **des questions sans réponses suffisantes** à ce stade comme le traitement des personnels ou des services qui sont hors SCN comme le SG, la DTA, le STAC, le SNIA, l'ENAC...

Le point de blocage

Face au refus du Directeur Général de leur adresser un courrier précisant le périmètre de la négociation et une méthode acceptable, en remplacement de la note produite le 13 avril 2015 par le DSNA et refusée par la majorité des OS représentatives, l'UNSA, la CGT, FO et la CFDT ont quitté la séance pour marquer leur désaccord : le CT DGAC n'a donc pas eu lieu.



L'UNSA a demandé à être reçue d'urgence par le Ministre afin de pouvoir corriger le tir.

A suivre